

Pacte Mondial

Communication sur le progrès



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

Période : Mai 2015 à Mai 2016

Think
Create
Digitize

Magellan
Consulting **M**

Magellan Consulting
48-50 rue de la Victoire
75009 Paris
+33 1 42 66 06 06
www.magellanpartners.eu

Paris, le 1^{er} juillet 2016

Je suis heureux de confirmer que Magellan Consulting renouvelle son soutien envers le Global Compact des Nations Unies.

Comme nous le faisons depuis la première année de création de Magellan en 2008, nous nous engageons à mettre en œuvre des actions conformes au Pacte Mondial, dans les différents domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Dans cette nouvelle communication annuelle sur les progrès, nous décrivons les événements menés sur la période mai 2015 à mai 2016 pour améliorer l'alignement de Magellan avec les valeurs et principes du Pacte Mondial.

Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

Didier ZEITOUN
Président de Magellan
Consulting



Chapitre 1. Rappel des 10 principes du Pacte Mondial

Annoncé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Kofi Annan, lors du Forum économique mondial qui s'est tenu en janvier 1999 à Davos (Suisse) et officiellement lancé au siège de l'ONU en juillet 2000, le Pacte Mondial invite les sociétés à adopter dix principes universels, sur les droits de l'homme, les normes de travail et l'environnement, et la lutte contre la corruption dans l'esprit d'un "développement responsable et durable".

Les principes du Pacte Mondial relatifs aux droits de l'homme, aux normes du travail et à l'environnement font l'objet d'un consensus universel et s'inspirent de :

- la Déclaration universelle des droits de l'homme,
- la Déclaration de l'Organisation internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail,
- la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement.

Le Pacte Mondial invite les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence un ensemble de valeurs fondamentales.

Les dix principes sont les suivants :

Droits de l'homme

- Principe n°1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence ;
- Principe n°2 : à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.

Normes du travail

- Principe n°3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
- Principe n°4 : l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
- Principe n°5 : l'abolition effective du travail des enfants ; et
- Principe n°6 : l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

- Principe n°7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
- Principe n°8 : à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et
- Principe n°9 : à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

- Principe n°10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Chapitre 2. L'application des principes liés aux Droits de l'Homme

2.1 Séminaire solidaire à Marseille

Chaque année depuis 2011, un séminaire d'entreprise est organisé pour l'ensemble des salariés de Magellan Consulting.

Le séminaire organisé en septembre 2015 a réuni 94 collaborateurs qui ont passé une journée au sein du centre d'activités des Restaurants du cœur des Bouches du Rhône, à Marseille.

Ce séminaire a été organisé avec Unis-cité.

Association loi 1901, sans affiliation religieuse ou politique, Unis-cité a pour objectif d'organiser et de promouvoir le service civique des jeunes en France. Depuis 1995, elle met en place des programmes de service civique « en équipe » soit environ 2000 volontaires dans une cinquantaine de villes en France.

Répartis dans plusieurs ateliers tout au long de la journée, les collaborateurs Magellan ont travaillé dans les locaux de l'antenne des Restaurants du cœur de Marseille pour :

- réaliser une frise solidaire sur le mur d'enceinte du centre,
- nettoyer et rafraichir les vestiaires et sanitaires,
- construire du mobilier avec du matériel recyclé (palettes en bois),
- nettoyer les abords du centre,
- préparer des salades de fruits et des crêpes pour la maraude du jour.

Ils ont également partagé le déjeuner avec les bénévoles des Restaurants du cœur.



2.2 Running solidaire

2.2.1 Etoile de Martin

Magellan Consulting apporte son soutien à l'Etoile de Martin par le biais de courses solidaires depuis 2014.

L'Etoile de Martin est une association ayant 2 objectifs :

- soutenir la recherche sur les cancers pédiatriques en participant au financement de programmes,
- offrir des moments de détente et de plaisir aux enfants malades.

Magellan a ainsi soutenu l'Etoile de Martin lors de 2 événements sportifs en 2015, en accompagnant des enfants en joëlettes :

- 21 Juin : équipe de 6 coureurs au GoSport Running Tour du Château de Versailles, avec 1 joëlette,
- 28 Septembre : équipe de 5 coureurs au Paris – Versailles, avec 2 joëlettes.

En 2015, le montant des dons effectués par Magellan pour cette association a été de 9 000 €.

2.2.2 Color Run

Magellan a constitué une équipe de 6 coureurs à la course « Color Run » qui s'est tenue le 17 Avril, contribuant ainsi à soutenir l'association « Toutes à l'école » dont l'objectif est de développer la scolarisation des petites filles dans les pays émergents.

Chapitre 3. L'application des principes liés aux Normes du travail

3.1 Bien-être au travail

Un Groupe de travail « Bien-être au travail » a été mis en place en Septembre 2015.

Il a pour objectif de définir et lancer des initiatives visant à améliorer le bien-être des collaborateurs, qu'ils soient au Siège ou chez leurs clients.

Il est composé de collaborateurs représentatifs de Magellan : collaborateurs récemment arrivés ou présents depuis plusieurs années, du grade de consultant à celui d'associé, issus de pôles différents.

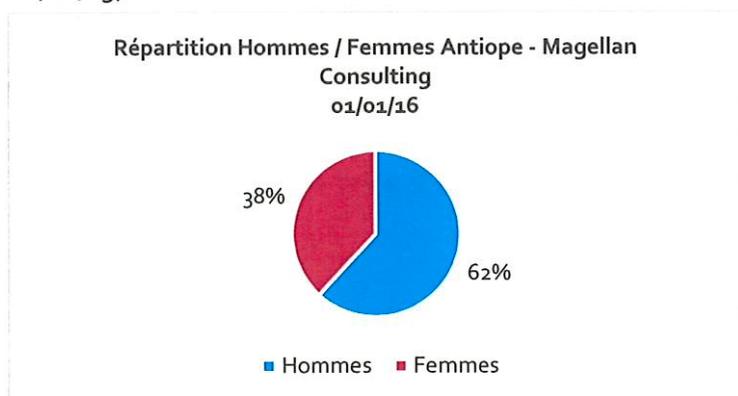
Les 3 principales initiatives en cours, dont les résultats sont à venir, sont :

- la création d'un espace détente au Siège,

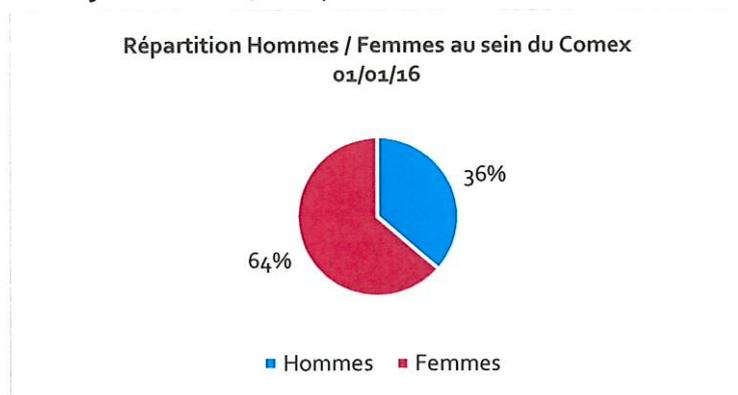
- la possibilité pour les salariés de bénéficier de places dans un réseau de crèches,
 - la mise en place d'un diagnostic du « bon travailler ».
- une enquête a été menée auprès des salariés par une société externe en mai 2016. Les résultats permettront de mesurer la qualité de vie au sein de Magellan. Ils seront connus à l'automne 2016.

3.2 Egalité Hommes / Femmes

Bien que le nombre de salariés soit en hausse (+ 27 salariés entre le 01/01/15 et le 01/01/16), la répartition Hommes / Femmes est stable à hauteur de 38 % (37 % de salariées femmes au 01/01/15).



Au 1^{er} janvier 2016, la répartition hommes / femmes au Comex était la suivante.



3.3 Lutte contre la discrimination

Les salariés de Magellan Consulting sont recrutés via divers canaux, afin de favoriser la diversité des salariés :

- Cooptation,
- Cabinets de recrutement,
- Forums d'écoles,
- Candidatures directes sur le site de Magellan Consulting.

Par ailleurs, 6 nationalités sont représentées chez Magellan.

3.4 Délégation unique du personnel

Le Comité d'Entreprise de Magellan Consulting a été constitué en Septembre 2015.

4 membres ont été élus par les salariés (2 titulaires, 2 suppléants).

Magellan Consulting a mis en place une Délégation Unique du Personnel (DUP) regroupant les Délégués du Personnel (DP), les membres du Comité d'Entreprise (CE) et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

Depuis l'élection de Délégués du personnel (première élection en 2010), Magellan Consulting attribuait chaque année un budget dédié aux activités socio culturelles, malgré l'absence de CE.

Conformément à la législation, un budget pour le nouveau CE a été réattribué pour l'année 2016 ainsi qu'un budget de fonctionnement.

Les activités proposées aux salariés sont définies en commun avec les Délégués du Personnel Antiope, afin de faire bénéficier autant que possible l'ensemble des salariés Magellan des mêmes offres.

Chapitre 4. L'application des principes liés à l'Environnement

4.1 Don d'ordinateurs

30 ordinateurs portables ont été donnés à l'entreprise Ecodair en Mars 2016, afin qu'ils soient reconditionnés.

Ecodair est une entreprise ayant pour particularité d'employer des personnes handicapées psychiques ou en insertion.

4.2 Recyclage de capsules

Un bac spécial pour recevoir les capsules usagées de café est installé dans la cafeteria. L'ensemble des capsules sont recyclées auprès du fournisseur.

Chapitre 5. L'application des principes liés à la Lutte contre la corruption

Magellan s'engage à respecter les règlements des appels d'offres auxquels elle répond. Elle respecte le processus d'appel d'offres et en particulier les règles de confidentialité, règles liées à la non corruption et à la transparence.

Par ailleurs, dans le cadre de leurs missions, les consultants et associés respectent les chartes et règles de leurs clients liées notamment aux cadeaux d'entreprise.

Enfin, conformément à la réglementation, les comptes sont soumis à la certification de Commissaires aux comptes.



Magellan Consulting

48-50 rue de la Victoire

75009 Paris

01 42 66 06 06

www.magellan-consulting.eu

Think
Create
Digitize

Magellan **M**
Consulting